



Les Autonomes de Solidarité Laïques et leur Fédération présentent au Salon Européen de l'Éducation

Paris-Expo, Porte de Versailles – Hall 7.2 – Stand CE 44

Les Autonomes de Solidarité Laïques et leur Fédération regroupent 460 000 adhérents, personnels de l'éducation. Experts sur les situations de conflits touchant les personnels de l'éducation, elles proposeront, à l'occasion du Salon Européen de l'Éducation, une conférence portant sur le harcèlement moral. D'autre part, elles signeront un protocole de partenariat avec le SI-EN UNSA.

➤ **Débat avec le CCOMCEN «Les organisations de l'Économie Sociale du monde de l'Éducation et la capacité d'innovation»**

Jeudi 25 novembre, de 10 à 13h - Forum Jean Macé.

La Fédération des Autonomes de Solidarité participera au débat organisé par le CCOMCEN.

➤ **Conférence : Le harcèlement moral**

Jeudi 25 novembre de 16 h 15 à 18 h - Forum Condorcet

Dans son dernier rapport, le médiateur de l'Éducation nationale soulignait le développement du harcèlement moral au sein de l'Éducation nationale. À l'occasion de la circulaire ministérielle du 17 février 2007, le Ministre a rappelé sa détermination à combattre le harcèlement moral en confiant aux chefs d'établissements, la mission d'informer et de sensibiliser les enseignants à l'identification et à la prévention de ce phénomène.

Cette conférence sera l'occasion de :

- définir le harcèlement moral dans le droit de la fonction publique,
- rappeler les incriminations pénales pouvant être retenues en cas de harcèlement moral,
- fournir des conseils aux personnels de l'éducation pouvant être confrontés à une telle situation.

Intervenants :

Bâtonnier Francis Lec, avocat-conseil auprès de la Fédération des Autonomes de Solidarité,
Roger Crucq, Président de la Fédération des Autonomes de Solidarité

➤ **Signature d'un accord de partenariat entre la FAS et le SI-EN UNSA,
Vendredi 26 novembre à 11 h - Stand CE 44**

Les Autonomes de Solidarité Laïques et leur Fédération en présence de Roger Crucq, Président et le Syndicat des Inspecteurs de l'Éducation Nationale - SI-EN UNSA, en présence de Patrick Roumagnac, Secrétaire Général - signeront un accord de partenariat afin de mieux appréhender les risques propres à la fonction d'Inspecteur et de fournir les réponses appropriées aux Inspecteurs qui demandent une aide professionnelle ou juridique. Cet accord permettra également la conjugaison des compétences des Inspecteurs et des militants des ASL dans le cadre de la sensibilisation des personnels aux risques professionnels et à leurs responsabilité civile ou pénale.

Les Autonomes de Solidarité Laïques (ASL) et leur Fédération (FAS) sont des associations créées en 1903 pour la défense des intérêts moraux et matériels des personnels de l'éducation. Elles regroupent près de 460 000 adhérents, dont plus de la moitié des personnels enseignants des établissements publics, et prennent en charge, en partenariat avec la MAIF, dans le cadre de l'Offre Métier de l'Éducation (OME), leur protection contre les risques inhérents à leurs activités professionnelles.

www.autonome-solidarite.fr

Contacts presse Fédération des Autonomes de Solidarité

AB3C / Stéphane Barthélémi – Fabienne Frédal

Tél. 01 53 30 74 00 – 06 72 85 68 61 – mail : stephane@ab3c.com